

# notre village

BULLETIN MUNICIPAL N° 76  
SEPTEMBRE 2022



## Horaires Mairie et Agence Postale Communale :

du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le vendredi<sup>(1)</sup> de 15 heures 30 à 17 heures 30

Tél. : 05.61.97.44.83 - Email : [cassagne.mairie@orange.fr](mailto:cassagne.mairie@orange.fr) - Site internet : [www.cassagne-31.fr](http://www.cassagne-31.fr)

Page Facebook : Cassagne notre village

<sup>(1)</sup> Agence Postale Communale : le vendredi après-midi, seuls les objets avisés (colis ou courriers recommandés en instance) pourront être récupérés. Aucune autre opération ne sera effectuée : ni vente, ni affranchissement, ni opération financière.



Bonjour à vous toutes et tous,

Le pouvoir d'achat, l'artificialisation des sols, le traitement des ordures ménagères, le prix de l'énergie, le maintien des services publics, voilà une partie des sujets qui nous préoccupent, vous mais aussi le Conseil Municipal

Tous ces sujets vont nous amener à modifier notre mode de fonctionnement et nos habitudes de vie.

Les actions du Conseil Municipal sont orientées pour répondre aux exigences de ces nouvelles contraintes (coupure de l'éclairage public la nuit, changement de mode de chauffage à la salle des fêtes, température dans les bâtiments communaux...) tout en défendant les intérêts du village et de ses habitants (service public).

Quoi qu'il en soit, nous continuerons à aider nos plus jeunes à faire des activités et à réunir nos aînés autour d'un moment de convivialité.

Cordialement.

Philippe SOUQUET.

### En préambule...

Nous souhaitons préciser que n'ayant publié d'édition estivale, certaines informations mentionnées dans ce bulletin vous paraîtront peut-être lointaines, mais nous devons les évoquer ici puisque nous reprenons toutes les actualités depuis l'édition précédente... et l'actualité fut fournie ces derniers mois avec les élections législatives, le titre de champion de France au Rugby, la reprise des festivités (Feu de la St-Jean, Fête locale) ...

En tout premier lieu nous tenons à adresser toutes nos **Félicitations !**

**aux heureux diplômés de l'été 2022**

Et souhaitons une **bonne rentrée** à tous les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, apprentis et adultes en formation.

Et gardez à l'esprit que : « *En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout.* » **Albert Camus.**

### SOMMAIRE

|               |                                |                        |                                                         |
|---------------|--------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------|
| Page 2        | Editorial                      | Page 14                | Enfance, jeunesse - APEAI                               |
| Page 3        | Conseil Municipal              | Page 15                | Qui sont ces enfants de Cassagne morts pour la France ? |
| Page 4        | Etat civil                     | Pages 16 à 19          | L'écho des associations                                 |
| Pages 5 à 10  | Actualités de juin à septembre | Page 20                | Nos Entreprises                                         |
| Page 11       | Travaux / Projets              | <b>Bonne lecture !</b> |                                                         |
| Pages 12 à 13 | L'École                        |                        |                                                         |

Séance du 22 août 2022

Le Conseil Municipal a :

- Approuvé le Compte-Rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2022.
- Approuvé la Décision Modificative (DM) quant aux réajustements suivants au budget de l'exercice 2022, avec un crédit supplémentaire ouvert de 3100 € tel que suit :

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT                                                             |                | RECETTES DE FONCTIONNEMENT                          |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------|----------------|
| <b>011-Charges à caractère général</b>                                                 | <b>3400.00</b> | <b>77-Produits exceptionnels</b>                    | <b>6900.00</b> |
| 61521-Entretien des terrains                                                           | 3400.00        | 7788-Produits exceptionnels divers                  | 6900.00        |
| <b>65-Autres charges de la gestion courante</b>                                        | <b>400.00</b>  |                                                     |                |
| 6574-Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé | 400.00         |                                                     |                |
| <b>023-Virement à la section d'investissement</b>                                      | <b>3100.00</b> |                                                     |                |
| <b>Total</b>                                                                           | <b>6900.00</b> |                                                     | <b>6900.00</b> |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT                                                              |                | RECTTES D'INVESTISSEMENT                            |                |
| <b>10-Dotations, fonds divers et réserves</b>                                          | <b>3100.00</b> |                                                     |                |
| 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés                                           | 3100.00        |                                                     |                |
|                                                                                        |                | <b>021-Virement de la section de fonctionnement</b> | <b>3100.00</b> |
| <b>Total</b>                                                                           | <b>3100.00</b> |                                                     | <b>3100.00</b> |

*Cette DM intervient dans le cadre de l'enregistrement des opérations de clôture des comptes de 2019 suite au retrait de la commune du Syndicat des Ecoles des Trois Vallées.*

- Approuvé une demande de subvention départementale (au titre du programme départemental de restauration du petit patrimoine rural non protégé) visant à restaurer l'oratoire de la Rouaoude (vierge surmontée d'une croix en pierre datant de 1848).
- Approuvé l'adoption de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable basée sur le référentiel M57 dès le budget primitif 2023.
- Approuvé le remboursement de soins thérapeutiques engagés par la famille de l'enfant, suite à l'incident dans le bus scolaire du 24 novembre 2021.
- Approuvé le compte administratif 2021 du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Son budget annexe a été clôturé en fin d'année 2021 et a été intégré au budget principal de la commune.
- Approuvé une modification de subvention aux associations, avec les subventions pour les écoles et les collégiens qui partent en voyage scolaire qui n'étaient pas dans la bonne ligne budgétaire.

**Information municipale :**

**Fermeture du pont Cassagne / Mazères sur Salat (RD 52), en raison de travaux, aux dates suivantes :**



- Du jeudi 13/10/2022 (à partir de 8H) au vendredi 14/10/2022 (17H),
- Le jeudi 17/11/2022 (de 8H à 17H),
- Du jeudi 24/11/2022 (à partir de 8H) au vendredi 25/11/2022 (17H),
- Le vendredi 02/12/2022 (de 8H à 17H).



Mariages :

- Céline CLIMENT et Cynthia VERDU le 6 août 2022 *(photo non fournie)*.
- Emmanuelle CAUJOLLE et Alix THEROND le 6 août 2022 *(photo à gauche)*.
- Marjorie PIOVAN et Damien GUTHMANN le 20 août 2022 *(photo à droite)*.
- Nadège RAVOISIER et Jean-Charles COUVRAND le 3 septembre 2022 *(photo au centre)*.

Décès :

- Clémence SAJOUX née BELLAN le 29 juin 2022.
- Françoise PATRIGEON le 14 juillet 2022 (hors commune, Résidence familiale aux Castets)
- Marin CAZENEUVE le 12 août 2022.
- Josette MAURELOUX née MAGNA le 21 août 2022.
- Pierre LENNE le 18 septembre 2022.
- Ildebrando MIONE le 30 septembre 2022.



**- 2<sup>ème</sup> édition du Concours des Maisons Fleuries du village**

La deuxième édition du Concours des Maisons Fleuries, bien que lancée, n'a malheureusement pas pu aboutir cette année et se trouve donc annulée en raison de la sécheresse.

**- Résultat des scrutins des Elections Législatives à Cassagne, 8<sup>ème</sup> circonscription de la Haute-Garonne**1<sup>er</sup> tour : le dimanche 12 juin 20222<sup>ème</sup> tour : le dimanche 19 juin 2022

|             | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|-------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits    | 534    |            |           |
| Abstentions | 229    | 42,88      |           |
| Votants     | 305    | 57,12      |           |
| Blancs      | 7      | 1,31       | 2,30      |
| Nuls        | 3      | 0,56       | 0,98      |
| Exprimés    | 295    | 55,24      | 96,72     |

|             | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|-------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits    | 534    |            |           |
| Abstentions | 264    | 49,44      |           |
| Votants     | 270    | 50,56      |           |
| Blancs      | 17     | 3,18       | 6,30      |
| Nuls        | 10     | 1,87       | 3,70      |
| Exprimés    | 243    | 45,51      | 90,00     |

| Liste des candidats           | Voix | % Inscrits | % Exprimés |
|-------------------------------|------|------------|------------|
| M. Joël AVIRAGNET             | 101  | 18,91      | 34,24      |
| Mme Céline LAURENTIES-BARRERE | 63   | 11,80      | 21,36      |
| M. Loic DELCHARD              | 61   | 11,42      | 20,68      |
| Mme Annabelle FAUVERNIER      | 47   | 8,80       | 15,93      |
| M. Wilfried SERRE             | 9    | 1,69       | 3,05       |
| M. Simon MONCASI              | 8    | 1,50       | 2,71       |
| Mme Martine GUIRAUD           | 2    | 0,37       | 0,68       |
| M. François HARARI            | 2    | 0,37       | 0,68       |
| Mme Amélie BAILLY             | 1    | 0,19       | 0,34       |
| M. Yves RIERE                 | 1    | 0,19       | 0,34       |

| Liste des candidats | Voix | % Inscrits | % Exprimés |
|---------------------|------|------------|------------|
| M. Joël AVIRAGNET   | 156  | 29,21      | 64,20      |
| M. Loic DELCHARD    | 87   | 16,29      | 35,80      |





## - Feu de la Saint-Jean

Le vendredi 24 juin 2022 a marqué le retour de la tradition avec l'embrasement du brandon, quartier du Santet à Cassagne, à l'occasion de la St-Jean.

Ce traditionnel "Feu de la Saint-Jean", après 2 années "sans" a connu un franc succès avec plus de 200 personnes réunies, toutes générations confondues... Ce n'est pas la légère pluie du matin qui allait faire renoncer à ce moment convivial tant attendu !

La soirée a débuté par un apéritif et une grillade aux alentours de 19H30, suivis par la diffusion de la finale du Top 14 de Rugby à partir de 20H45 puis l'embrasement du Brandon autour de 22H30... la météo a bien voulu être clémentine et a permis à tous, de tous âges de passer une très agréable soirée festive, d'autant que le « planchot » récemment gagné par nos rugbymen s'était invité à la fête, apportant une tout autre dimension !



**Un peu d'histoire** (extrait d'un article de Zoé GAUTHIER, publié dans *Comminges Actu*) :

À Cassagne, on retrouve dans la monographie de Jojo Blanc, ancien maire, les détails de cette coutume : « il s'agit de réaliser un bûcher de forme conique constitué de fagots entassés autour d'un mât de bois vert (la « barre ») solidement fiché dans le sol, au nord du village. »

C'est toujours, aujourd'hui, au pré communal du Santet que le bûcher est dressé. La coutume voulait que lorsque le brandon était consumé, les jeunes gens de chacun des deux quartiers (le bout et le fond) se disputent la « barre » noircie, mais toujours debout, au milieu d'un lit de braises. C'était à qui l'arracherait le premier et l'amènerait dans son quartier. « La signification de cette pratique s'est perdue depuis longtemps », ajoute Jojo Blanc. « La « barre » était peut-être considérée comme un porte-bonheur, voire une sorte de talisman procurant des avantages particuliers à ses possesseurs. »

## - Spectacle des Pronomade(s), théâtre de rue « Héroïne » par la compagnie Les Arts Oseurs

Par ci, par là, dans le village, accrochés à des poteaux ou panneaux, des pancartes annoncent un spectacle de rue à Cassagne.

Les 2 et 3 juillet, la représentation « Héroïne » interprétée par la compagnie Les Arts Oseurs, s'est jouée au Pré Communal du village (gratuitement).

Deux jours avant, le Pré Communal s'est transformé ; on peut y voir des gradins, des estrades de scènes, des plateaux techniques, des portants de costumes, une palissade de hauts panneaux transparents.... et de nombreuses personnes sur le site, soit en répétition de la représentation, soit à la préparation du décor.

Et même, les jours "J", la circulation fut déviée ou fermée pour accéder au parking. Bref, de l'animation dans le village !



## Héroïne Les Arts Oseurs

arts de la rue

Cassagne

Samedi 2 juillet à 10h00

Dimanche 3 juillet à 10h00

au centre du village

gratuit / tous publics à partir de 12 ans / durée : 4h30 (avec entracte)



Le public a pu prendre place dans cette salle d'audience recrée par les Arts Oseurs, compagne complice de Pronomade(s). Une immersion totale dans le monde de la justice, une invitation à plonger dans le journal de bord de Périne Faivre, metteuse en scène de la compagnie, qui pendant plus d'un an a suivi une avocate faisant d'elle son *Héroïne*...

Dans un décor de palais de justice – la barre, le box des prévenus, le parquet, les bancs pour l'auditoire – ce journal, mêlant notes de procès, paroles de salle d'attente, interviews de magistrats et avocats, observations à la volée, prend vie sous vos yeux.

Dix comédiens, musiciens, danseurs de Krump, plasticiens, incarnent tous les corps de métiers, toutes ces personnes croisées en ces lieux : juges, prévenus, avocats, policiers, badauds... Une grande fresque, intense et généreuse, émouvante et drôle.

Quatre heures de jeu durant lesquelles vous serez libres, comme dans une salle d'audience, de sortir, rentrer, changer de place, de point de vue... Quatre heures de jeu mais on ne voit pas le temps passer !



## - Fête locale

La reprise des festivités à Cassagne fut couronnée d'un franc succès !

Cette réussite n'aurait pu avoir lieu sans le Comité des Fêtes du village... Aussi, nous tenons à féliciter tous ses membres pour leur dynamisme, leur organisation, leur envie de bien faire et leur sourire, ne changez rien, un grand bravo et un grand merci à tous.



### Jour 1 - Vendredi 22 juillet 2022

400 personnes à la mounjétade, suivie d'une soirée animée par DJ Magnus Lopez.

### Jour 2 - Samedi 23 juillet 2022

Pose des guirlandes, des joueurs de pétanque aux 4 coins du village l'après-midi, des grillades le soir et la disco Vortex qui a mis le feu !

Jour 3 : **Dimanche 24 juillet 2022** - apéritif offert par la municipalité le midi, moment convivial prolongé par le partage d'une collation au foodtruck, jeux gonflables pour les enfants et concours de pétanque de nouveau l'après-midi, comptant de nombreux participants sous un soleil de plomb !



En haut, la mounjétade,  
A gauche, les pétanqueurs,  
A droite, le jeu pour enfants,  
En bas, l'apéritif du dimanche midi.



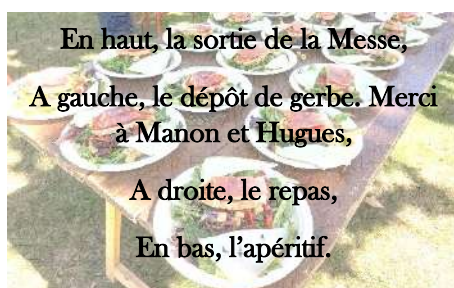


## - Fête patronale

Les 10 et 11 septembre 2022, a eu lieu la traditionnelle fête patronale.

Celle-ci a débuté par la messe en l'Eglise du village, le samedi, à 18H.

Le lendemain, avait lieu le dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur et du repas préparé par Léa Traiteur qui régala 120 convives ! Le tout en musique avec Orane et Maxime avec une météo de septembre propice à ce moment convivial au Pré Commun... Bref tous les ingrédients étaient réunis pour que ce moment soit convivial et apprécié par tous.



En haut, la sortie de la Messe,  
A gauche, le dépôt de gerbe. Merci  
à Manon et Hugues,  
A droite, le repas,  
En bas, l'apéritif.





## - Journées Européennes du Patrimoine, le débardage à cheval en forêt de Cassagne mis à l'honneur

Le dimanche 18 septembre aux Archives Départementales, Antenne de SAINT-GAUDENS, a eu lieu une conférence animée par M. Daniel PONS (Garde Forestier ONF, retraité) et M. Julien MONPERE (Bûcheron) ayant pour titre « Débardage à cheval et modernité ».

**Synopsis de la conférence :** Plus respectueux des sols et moins gourmand en carburants, le débardage à cheval se retrouve aujourd'hui en phase avec les préoccupations écologiques. Une pratique disparue mais qui revient en force !

Il s'agit d'une technique de sylviculture qui consiste à transporter des arbres abattus de leur lieu de coupe vers une zone de dépôt à l'aide d'un cheval.

Dans la forêt de Cassagne, garde forestier, débusqueurs et bûcherons initient une sylviculture nouvelle. Ici, pas de tracteurs mais des chevaux qui évoluent sans laisser de traces et des bûcherons fins connaisseurs de leur environnement. Sous l'effort intense des hommes et des bêtes au travail, l'avenir des forêts se redessine, vers une coopération sensible.



### Résumé :

La conférence a débuté par le visionnage d'un film de 17 minutes, « **Le sens des arbres** » proposé par un média public ariégeois « La Télé Buissonnière ».

Successivement, Daniel PONS et Julien MONPERE ont pris la parole, en se présentant tout d'abord puis en expliquant la naissance de ce projet :

Ce projet naît des constats d'une exploitation forestière où des tracteurs très (trop) puissants viennent endommager la forêt et de l'idée de créer un collectif autour des différents métiers (bûcherons, débardeurs, débusqueurs) et une coopération, basée sur le respect de la temporalité des chevaux (qui sort le bois des sous-bois) et des tracteurs qui interviennent en bordure, un travail « rythmé par un autre temps » et prenant une autre dimension que celle de la rentabilité.

Aussi, fort de « toute une vie de forestier lui permettant de maîtriser le travail », Daniel PONS se documente, se renseigne, prend des contacts, notamment avec le RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières) pour enfin réunir 4 personnes autour des mêmes valeurs, en forêt de Cassagne (Julien et Victor – les bûcherons, Véronique et Jean-Marc - les débardeurs).

Julien MONPERE de son côté soulignera la qualité du travail accompli sur ce chantier avec un tri du bois qui a été remarquablement effectué, permettant une valorisation de la ressource et reconnaissant que la préservation des sols est essentielle, « il y a des endroits où il n'est plus envisageable de faire passer des tracteurs » « A Cassagne quelques jours après le passage des chevaux, le sol ne portait presque plus de trace de leur passage ».

Ce retour au débusquage par traction animale est finalement une « façon de travailler plus moderne » et issue « d'une prise de conscience citoyenne », ouvrant la voie à d'autres éventuels chantiers à Cassagne ou ailleurs.



## - Travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique dite de Cassagne

En raison des travaux de création d'un dispositif de dévalaison ichtyocompatible et d'implantation d'une vanne de garde visant à limiter la propagation des espèces envahissantes et ainsi garantir le bon fonctionnement de la centrale hydroélectrique, un arrêté municipal a été pris (*consultable en Mairie*). Il concerne des modifications temporaires de circulation sur la voie communale dite « Rue des Cités » jusqu'au 31 octobre 2022.

### Quelques explications sur l'aménagement des berges du Salat par l'AAPPMA :

L'usine hydroélectrique dite « de Cassagne », à Bouque-de-Lens, fait l'objet de travaux.

Un arrêté préfectoral du 19 juillet 2022 autorise la SNC (Société en Nom Collectif) Les centrales Associées à utiliser l'énergie du Salat pour produire de l'électricité, jusqu'au 19 juillet 2052.

Les installations nécessaires pour y parvenir, barrages, digues, seuils, vannes, grilles, turbines, portent atteinte à la continuité écologique, c'est-à-dire :

- Au transit sédimentaire,
- À la circulation des organismes aquatiques.

Le Salat charrie cailloux, graviers, sables et limons. Pour des millions d'années, le Salat a vocation à transporter les montagnes du Couserans et de la vallée de l'Arbas jusqu'à la Garonne qui prend le relais pour les transporter jusqu'à l'océan. Le sable des plages et des dunes de l'océan Atlantique passe, pour partie, à Cassagne ! C'est le transit sédimentaire.

Lors des crues, ces sédiments, transportés en grande quantité, modifient le lit du cours d'eau, façonnent les paysages, mobilisent une partie de l'énergie de l'eau, comblent l'amont des digues et des barrages.

Depuis environ 150 ans, les forêts ont reconquis la moyenne montagne et protègent actuellement ses pentes de l'érosion. L'apport sédimentaire s'est réduit.

Aujourd'hui, le Salat, comme tous les cours d'eau, est en déficit de sédiments. Il en part plus vers l'aval qu'il n'en arrive de l'amont. Les extractions de graviers dans le lit du cours d'eau ont cessé, mais ont accéléré le phénomène. Le Salat coule de plus en plus sur la roche mère.

Moins de cailloux au fond de la rivière, c'est moins d'habitats pour la biodiversité.

Les organismes aquatiques doivent trouver des lieux pour s'alimenter, se reposer, s'abriter, se reproduire. Certains, comme les anguilles, les saumons, parcourent de grandes distances pour y parvenir.

Avec l'augmentation de la température de l'eau au cours de l'été, la quantité d'oxygène dissout dans l'eau diminue. Les organismes qui ont le plus besoin d'oxygène doivent pouvoir remonter les cours d'eau pour trouver des eaux plus froides.

Avec le changement climatique, la hausse de l'intensité des précipitations augmente le risque de crues, la température de l'eau augmente encore davantage en été.

Pour limiter les conséquences négatives sur la continuité écologique pour les prochaines années, les propriétaires de l'usine de Cassagne doivent modifier leurs installations avant fin 2022. C'est l'explication des travaux en cours.

Des batardeaux permettent de mettre en assec les zones de travaux. Le 30 août dernier, une pêche de sauvetage a permis de capturer environ 500 poissons confinés dans les poches d'eau résiduelles. Ils ont été relâchés dans les eaux vives du Salat, à l'aval de la digue de l'usine.

Malheureusement, les modifications demandées ne règlent pas tous les problèmes et la succession d'usines hydroélectriques n'arrange pas les choses.

Les propriétaires de l'usine de Cassagne verseront 3.000 € par an à titre de compensation des dommages causés malgré tout aux milieux aquatiques. Cette somme vient s'ajouter aux compensations versées par les propriétaires des autres usines hydroélectriques.

Le cas échéant, certaines de ces actions peuvent être portées par la structure compétente en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le syndicat de rivière Salat Volp. Toute action, portée ou non par le syndicat de rivière, doit être approuvée par la police de l'eau avant réalisation.

## - Fête de fin d'année scolaire 2021 / 2022

Le mardi 5 juillet 2022, plus de deux cents personnes, parents et grands-parents, sont venus assister aux débuts sur scène de leur progéniture.

Tout au long de l'année, les maternelles de l'école de Cassagne ont travaillé sur le personnage du loup dans la littérature de jeunesse. Les CP-CE1 en période 5 ont étudié l'album de Geoffroy de Pennart « Le loup sentimental ». D'où l'idée de présenter un spectacle de fin d'année commun aux deux classes. Les grands ont appris le texte et joué les différentes scènes. Chaque scène faisait référence à un conte. Les maternelles ont présenté des danses entre chaque scène incarnant les personnages des différents contes (les loups, les chevreux, les chasseurs, le chaperon rouge, etc...)



En clôture de spectacle tous ont interprété deux chansons sur le loup : « j'ai rencontré le loup » de Mannik et « le loup » de Patrick Basset.

Les décors et costumes ont été réalisés sur le temps NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) avec Stéphanie et sur le temps scolaire avec l'aide de Fabienne AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap).

La soirée s'est terminée par une auberge espagnole dans la cour de l'école, un moment de convivialité avant de se souhaiter un bel été.



## - Rentrée scolaire, septembre 2022

Les effectifs de la rentrée :

- Classe de Chantal DI FRANCO : 12 MS (Moyenne Section) et 15 GS (Grande Section), soit 27 élèves.
- Classe de Gaëlle HULIN / Sarah MILLIARD : 16 CP (Cours Préparatoire) et 8 CE1 (Cours Élémentaire 1<sup>re</sup> Année) soit 24 élèves.

**Total : 51 élèves.**



Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

C'est la rentrée des classes !

Les élèves de maternelle pratiquent un petit jeu sportif pour faire connaissance.

Dans le cadre de la rentrée en musique, nous avons entre appris la chanson « Dans mon cartable » de Gérard Billon Tyrard, dont voici le refrain :

*« Dans mon cartable y'a des livres et des cahiers, une gomme introuvable et des crayons cassés... »*



Remise de l'aide au cartable de la communauté de communes, Cagire Garonne Salat, par M. Philippe SOUQUET, Maire et Mme Joëlle GAILLARD, Adjointe au Maire. Les élus, les enseignantes, les élèves et leur famille remercient la 3CGS.



### Remerciements des enseignantes

Que toutes les généreuses donatrices de laine ou du tissu pour les travaux pratiques de l'Ecole soient ici grandement remerciées.





### - Quartier Jeunes installé à Cassagne

Au Pré commun, le **mardi 26 juillet**, une dizaine de jeunes se sont succédés au Quartier Jeunes proposé par l'APEAI.

L'APEAI, avec le soutien de la communauté de communes Cagire Garonne Salat, offre une nouvelle animation pour les 11-17 ans durant l'été : le Quartier Jeunes. Le principe est de s'installer dans différentes communes du secteur et d'aller animer les villages une fois par semaine. Le coordinateur jeunesse de l'association apporte le matériel adapté pour les jeunes (baby-foot, musique, jeux de société, ballon, etc.) et s'installe sur un lieu autorisé par la mairie. Cette action est totalement gratuite et ouverte à tous, même si le public visé est plutôt celui des ados.



### - Soirée cinéma au Bessous

Le **4 août dernier**, l'APEAI a organisé une soirée cinéma en plein air au Bessous, avec à l'affiche le film « Chacun pour tous ». Au programme : repas avec des produits des Bessous, tombola et projection du film.

Malgré une météo plutôt orageuse ce soir-là le public était au rendez-vous avec 180 personnes au repas et environ 140 personnes pour la soirée cinéma.

La manifestation semble avoir été appréciée de tous les participants et l'APEAI qui organisait cet événement est également satisfaite de la réussite de cette soirée.



\* Association de Parents d'Elèves et d'Animation Intercommunales.



# Qui sont ces enfants de Cassagne morts pour la France ?

BULLETIN MUNICIPAL N° 76 - SEPTEMBRE 2022

Septième édition, septième nom figurant aux archives et dont l'acte de décès a été retranscrit à l'état civil de Cassagne :

## Jean Marie Pierre CANAL

Il est de la classe de 1912,  
Matricule de recrutement 1131  
Bureau de recrutement de Saint-Gaudens (31)  
Il a été affecté au 143<sup>e</sup> régiment d'infanterie de  
Castelnaudary, en tant que soldat de 2<sup>nd</sup>e classe

Il est mobilisé le 08/08/1914 (départ des garnisons)  
après un ordre de mobilisation générale fixée au 2  
août 1914, reçu par le Colonel du 143<sup>e</sup> régiment  
d'infanterie par télégramme le 1<sup>er</sup> août 1914 à  
16h40.

Il est porté disparu le 02/11/1914 à Wytschaete (en  
Flandre occidentale en Belgique). Il est présumé  
tué. Un avis officiel du ministère de la Guerre a été  
émis le 18/08/1916. Son avis de décès a été fixé au  
02/11/1914 par jugement du tribunal de Saint  
Gaudens le 25/05/1920. Il est déclaré mort pour la  
France.

Il avait 21 ans 11 mois et 27 jours.

Nom **CANAL**  
Prénoms **Jean Marie Pierre**  
Grade **Soldat 2<sup>e</sup> classe**  
Corps **143<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**  
N° **4418** au Corps. — Cl. **1912**  
Matricule. **1131** au Recrutement de **S<sup>t</sup> Gaudens**  
Mort pour la France le **2 Novembre 1914**  
à **Wytschaete (Belgique)**  
Genre de mort **Luc à l'ennemi**  
Né le **3 Septembre 1892**  
à **Cassagne** Département **H<sup>t</sup> Garonne**  
Arr<sup>l</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le **25 mai 1920**  
par le Tribunal de **S<sup>t</sup> Gaudens**  
acte ou jugement transcrit le **10 juin 1920**  
à **Cassagne (H<sup>t</sup> Garonne)**  
N° du registre d'état civil  
534-708-1921. [26434.]

## Etat civil et vie avant son départ pour l'armée

Il est né le 05/11/1892 à Cassagne.

Il est le fils aîné de Jean Pierre Ferdinand (prénom utilisé) CANAL et de  
Jeanne DUPEYRON (mariés le 07/07/1899)

Il est le petit-fils de Baptiste Canal et Rose Fontan.

Il habitait dans le Village. Entre 1906 et 1911 il est devenu charpentier.

En 1911, il habitait avec ses parents, son grand-père, trois frères, une sœur et  
son grand-oncle (qui avait été prêtre).

## Journal de la journée du 2 novembre 1914

Le journal des marches et opérations de son régiment d'incorporation, accessible en ligne à l'adresse suivante :  
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>, détaille la journée du 2 novembre 1914 : « Dans la nuit du 1<sup>er</sup>  
au 2 novembre réception d'un ordre d'attaque général pour la journée du 2 novembre. Cette attaque doit  
commencer à 7 heures du matin – mais l'ennemi nous devance et à 6 heures il prononce une attaque d'une violence  
inouïe sur Wytschaete. » .../... « Les comptes-rendus des ... de bataillon signalent des pertes considérables en officiers  
ou sous-officiers, tués ou blessés. »



**L'été 2022 a été chargé pour le M.C.S. Montagne :**

Aux sorties habituelles des mercredis, samedis et dimanches se sont rajoutées les sorties « week-end » et la traditionnelle randonnée sur plusieurs jours qui a eu lieu cette année en Espagne dans les Encantats, début septembre. La météo a été globalement favorable et seule la sortie bivouac en Espagne a dû être annulée en raison d'un week-end pluvieux et orageux. Les participants ont été comblés par ces balades en Val d'Azun, Haute Ariège et Val d'Aran pour n'en citer que quelques-unes.

Dans le registre « Communication », le M.C.S Montagne a tenu un stand au Forum des Associations à Aspet le samedi 10 septembre, ce qui nous a permis de rencontrer des personnes intéressées par la pratique de la randonnée.

Est prévu à présent le week-end de fin d'année qui nous conduira dans le Canyon d'Ordesa et où plus de vingt participants sont attendus.

Également au programme, la célébration des 30 ans de l'association cet automne avec quelques manifestations qui se rajouteront au programme habituel et dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

La saison sera enfin clôturée par l'Assemblée Générale du club qui se tiendra cette année à Cassagne le dimanche 16 octobre et qui permettra de faire le bilan de la saison ainsi que de préparer l'avenir.

Le M.C.S. Montagne souhaite une excellente rentrée aux Cassagnards et espère vous retrouver nombreux lors de la célébration de son trentième anniversaire !

**L'heure de la rentrée a sonné pour le MCS Gym Loisir.**

C'est le 14 septembre que les séances de gym ont repris réunissant les anciennes licenciées et quelques nouvelles venues, bienvenue à elles !

Les cours animés par Mélodie MASSAT, coach diplômée, auront lieu tous les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle du 1er mai à Mazères.

Pour toutes informations vous pouvez nous contacter :

- Candice BUISINE, présidente 07.67.13.68.41.
- Sandrine DURRIEU-DECAP, trésorière 06.17.65.00.99.
- Isabelle HERNANDEZ, secrétaire, 06.12.86.18.42.

Par mail : [gymloisir.mcs@laposte.net](mailto:gymloisir.mcs@laposte.net)

Nous vous souhaitons une belle saison sportive.





**Qu'on se le dise, cette équipe de Rugby réserve honneur est entrée dans l'histoire,**

cette équipe a fait entrer le Mazères Cassagne Sports dans l'histoire, cette équipe a mis en lumière nos villages en portant haut les couleurs du club... pour l'amour du maillot. Bravo et merci Messieurs.

Le 19 juin 2022, à Bédarieux dans l'Hérault le MCS a battu Chateauneuf Saint-Marcel XV sur le score de 16 à 11 ; 10 à 8 à la mi-temps.

Ainsi, le Mazères Cassagne Sport, est devenu champion de France de Rugby, réserve honneur 2022.

Un évènement aussi important se devait d'être célébré comme il se doit !

La Municipalité de Cassagne avait retenu la date du **vendredi 5 août 2022** afin de célébrer ses champions, une « super soirée pour de supers champions » titrait la presse à l'issue de cette soirée mémorable.

Les festivités débutèrent par les traditionnelles photos devant la Mairie.

Les félicitations et l'accueil des joueurs furent assurés par Monsieur le Maire qui remit, à chaque joueur inscrit sur la feuille de match et aux entraîneurs, **une « réplique » du bouclier** en petit format qui remporta un franc et unanime succès (Cf. photo ci-contre).



Voici ci-dessous le discours qui leur a été adressé par M. Philippe SOUQUET, Maire de Cassagne :

« Messieurs, bonsoir et bienvenue à Cassagne,

Merci de nous honorer de votre présence.

Messieurs, cette soirée est la vôtre.

C'est avec fierté que nous vous recevons suite à votre parcours extraordinaire dans ce championnat.

Aujourd'hui vous êtes des sportifs acclamés et honorés.

Aujourd'hui vous êtes des bénévoles sortants de l'ombre.

Aujourd'hui vous permettez de célébrer les valeurs sportives que sont l'engagement, l'abnégation et le goût de l'effort.

Vous avez porté haut les couleurs du sport, ici le rugby. Vous avez porté haut les couleurs du Mazères Cassagne Sports. Vous avez porté haut les couleurs de notre coin de France.

Vous êtes avant tout un groupe disparate, hétéroclite, dépareillé, en résumé, une sorte de RUGBYK'S CUBE.

Nous avons la chance d'avoir 4 personnes (*Sébastien ABADIE, Mathieu GALEY, Aurélien GARDELLE et Sébastien ROUGEMAILLE*) qui ont trouvé la solution pour créer de la cohésion, de l'ambition, de la fierté et l'envie de se dépasser pour l'autre. Ils ont créé un RUGBYK'S CUBE avec 6 faces rouges et noires, avec des angles et des arêtes bien solides.

**« N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. » Jean-Jacques Rousseau**

Le rugby école de la vie, je n'y crois pas. Pour moi, c'est une auberge espagnole où j'y trouve ce que j'y amène. En gros un con restera un con. Toutefois, il est des moments où se créent de ces alchimies qui arrivent à ce que les éléments se subliment et s'élèvent. Au rugby, on appelle cela une histoire de mecs ou de types.

L'école de la vie, c'est être citoyen, c'est participer à la vie collective d'une communauté, c'est respecter les autres et c'est aller voter tout simplement.

Ce bouclier c'est votre histoire, c'est votre joie, c'est votre aventure. Vous l'avez partagé avec toute une foule de passionnés pas forcément connaisseurs. Vous nous avez donné de la joie et de la fierté. Gardez en mémoire tous ces moments qui vous sont propres et profitez-en pleinement. Restez humbles.

Je ne vais pas casser l'ambiance mais les felleux disent à juste titre « la roue tourne ».

**« La victoire a des pères par centaines, mais la défaite est orpheline. »**



Je tiens à rappeler que l'éducation sportive et le sport sont une préoccupation pour notre conseil municipal. Cassagne et Mazères, à part égale, font le maximum pour que les installations soient au niveau.

Avant de vous remettre un trophée au nom de la commune de Cassagne pour marquer ce titre de champion de France et de passer à un moment plus festif, je tiens un fois de plus à remercier chacun d'entre vous d'avoir participé, d'avoir mis l'énergie et l'engagement nécessaires à cette réussite.

**Merci pour le bonheur et la fierté que ce Bouclier nous procure à tous. »**



Le discours de félicitations laissa place ensuite au vin d'honneur puis au repas, et à la soirée, retour en images...





**Electricité Générale**  
AMOUROUX Daniel  
Tél. 05.61.97.46.46  
& 06.01.91.50.98  
Email : [court.jus.31@gmail.com](mailto:court.jus.31@gmail.com)

**Plomberie**  
ANGLADE Bernard  
Tél. 05.61.97.57.58

**Plomberie**  
ROUGÉ Alexy  
Tél. 06.33.81.60.09

**Garage automobile**  
MARTI Pascal  
Tél. 05.61.97.44.19

**Maçonnerie**  
SUTRA Rémi  
Tél. 06.62.03.86.47

**Rénov Toit 31**  
Charpente, couverture, zinguerie et  
maçonnerie générale  
Tél. : 06.15.30.24.68  
Email : [renovtoit31@outlook.fr](mailto:renovtoit31@outlook.fr)

**Ostal Cassinia**  
Maison de vacances  
Tél. : 06.10.28.29.46  
Email : [info@ostal-cassinia.com](mailto:info@ostal-cassinia.com)

**Industrie**  
3 M Purification  
Tél. 05.61.97.44.06

**Exploitation Agricole ovine et  
fromagerie**  
LES BESSOUS  
(G.A.E.C.)  
**Magasin de producteurs**  
[www.lesbessous.fr](http://www.lesbessous.fr)  
Tél. 06.25.87.64.19  
Email : [sarl@lesbessous.fr](mailto:sarl@lesbessous.fr)

**Peinture**  
HERNANDEZ Jean-Michel  
Tél. 05.61.97.44.77

**Peinture**  
MARSOLAN Christophe  
Tél. 06.42.09.70.66

**Peinture**  
MARSOLAN Raphaël  
Tél. 07.70.24.10.10

**Entretien et création d'espaces verts**  
MONNEREAU Stéphane  
Tél. 06.83.59.03.20

**AXA Epargne et Protection**  
NOGIER Larissa  
Tél. 06.47.40.26.02  
Email : [larissa.nogier@axa.fr](mailto:larissa.nogier@axa.fr)

**Réflexologie Plantaire**  
LONGUEVILLE Christine  
Tél. 06.61.64.14.97

**Entreprise façades**  
RAJA Vincent  
Tél. 06.26.33.06.35

**Aménagements Intérieur/ Extérieur**  
Origin'Bois du sol au toit  
(Charpente-Couverture-Zinguerie)  
Tél. 06.27.91.77.90

**Animation Chant**  
PIOVAN Cécile  
Mezzo Soprano Chanteuse lyrique  
Tél. 06.62.96.35.59  
Email : [piovan\\_cecile@hotmail.fr](mailto:piovan_cecile@hotmail.fr)

**Psychologue**  
DUCROS Delphine  
Tél. : 06.24.10.27.74

**Terrassement-Enrochements-petits  
réseaux**  
VERNIER T.P.  
Tél. 06.12.43.16.46

**Pradet Services**  
Petits travaux de jardinage, travaux  
de petit bricolage...  
PONSOLLE Joël  
Tél. 06.59.05.33.52  
Email : [pradet31@gmail.com](mailto:pradet31@gmail.com)

\*\*\*

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de nous en informer en transmettant un mail à l'adresse  
[cassagne.mairie@orange.fr](mailto:cassagne.mairie@orange.fr)

## Remerciements du comité de rédaction :

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à nous lire que nous en avons eu à imaginer, rédiger, étoffer ce bulletin !

Le dernier remontait déjà à plusieurs mois et de nombreuses actualités sont venues remplir et égayer ce numéro, au travers duquel nous avons souhaité mettre en lumière notre équipe de Rugby championne de France.

Cette joie partagée par une majeure partie de la population va bien au-delà de l'exploit sportif !

Les festivités retrouvées et le succès qu'elles ont connues témoignent également de l'envie de tous de se retrouver, de partager... et viennent confirmer le souhait que nous formulions en début d'année de pouvoir à nouveau entendre  
« le tintement des verres » lors des fêtes et cérémonies.

Désormais, c'est l'heure de la rentrée qui a sonné !

Nous vous souhaitons à tous, petits et grands, toute la réussite et la force nécessaire pour y parvenir.

Le Conseil Municipal réalise pas à pas ses projets, vos projets, en tenant compte des contraintes et de la temporalité qui s'imposent à lui et va désormais entreprendre les actions à mener pour les enfants et les aînés à l'occasion des fêtes de Noël.

Merci de votre attention et au plaisir de vous retrouver dans notre prochaine édition.

